


AU SOMMAIRE

► Corruption et démocratie: parlons-en, en urgence	37
<i>Jean-François Mignard</i>	
► L'intérêt général, la loi et la morale	38
<i>Gérard Aschieri</i>	
► Les gouvernants, juges et parties de leur probité	43
<i>Pierre Lascoumes</i>	
► Paradis fiscaux, corruption, démocratie	47
<i>Gérard Gourguechon</i>	
► L'oligopole bancaire mondial, dérives et scandales	50
<i>François Morin</i>	
► « L'exemplarité, condition de la confiance des citoyens »	53
<i>Entretien avec Daniel Lebègue</i>	
► Bibliographie	56

Corruption et démocratie: parlons-en, en urgence

Aborder dans un dossier de la revue *Hommes & Libertés* la thématique de la corruption n'est pas chose aisée, tant le sujet est apparemment souvent traité et rebattu. Marronnier faisant régulièrement la une des hebdomadaires, le sujet est d'autant plus prisé dans la période récente qu'il a concerné des personnages de premier plan, entre autres du monde politique, qui se sont illustrés spectaculairement à ce propos. Et se tend là un autre piège lié au sujet. Souvent identifiée à des pratiques purement individuelles et de copinage n'engageant que des acteurs de premier plan de milieux médiatisés (artistes connus, sportifs de haut niveau) et appartenant à un monde à l'écart de celui du commun des mortels, la corruption serait la marque honteuse des élites. On le sait, ce registre de discours n'est jamais très éloigné, en ce qui concerne le personnel politique, de l'antienne reprenant le « à gauche comme à droite, tous pourris », tête de gondole éprouvée de l'extrême droite, et plus particulièrement du Front national.

Pour autant, et en nous démarquant bien entendu de ces affirmations intellectuellement calamiteuses et politiquement détestables, nous ne pouvons faire l'impasse sur un phénomène qui constitue régulièrement un des éléments marquants de notre vie politique. En effet, s'il semble qu'il y ait toujours eu de la corruption, et donc des corrupteurs et des corrompus, l'effet que cela peut avoir sur notre société, et plus particulièrement sur le rapport qu'entretiennent nos concitoyennes et nos concitoyens avec notre vie démocratique, s'avère particulièrement catastrophique. C'est bien sous l'angle du rapport existant entre corruption et démocratie que nous avons choisi de considérer la question. Il s'agit, ce faisant, de prendre en compte

les conséquences liées à ces pratiques qui nous paraissent constituer une menace grave quant à l'existence même de notre confiance dans les règles du jeu qui régissent la régulation de notre organisation politique. Ne nous y trompons pas, la triche politique, financière, économique, les petits arrangements entre amis et initiés, les entorses à l'éthique et à l'honnêteté sont autant d'atteintes *a minima* à l'article 1 du texte qui fonde notre contrat social:

« *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune* »...

Nous avons choisi de nous situer dans le champ de préoccupations d'actualité, tout en conservant une distance réflexive susceptible de nourrir analyses et construction de prise de position documentée et argumentée chez les lectrices et lecteurs de notre revue. Ces derniers découvriront ainsi, dans ce dossier, des textes portant pour l'essentiel sur les phénomènes de corruption envisagés sous l'angle des rapports qu'entretient cette dernière avec les sphères de l'économie, de la fiscalité et du fonctionnement des instances et des personnels politiques. Ce choix correspond à des domaines majeurs rarement explorés. Se répondent ainsi contributions de chercheurs reconnus dans leurs champs disciplinaires respectifs, éléments de repères historiques, notes de lecture et analyses plus militantes qui visent à constituer un travail approfondi sur le thème. ●

Jean-François Mignard,
rééditeur en chef d'*H&L*